

Gabonismes et redoublement

Roger MICKALA MANFOUMBI

Université Omar Bongo

romickala05@yahoo.fr

Résumé :

A l'instar des autres francophones, les Gabonais participent eux aussi à l'enrichissement et au dynamisme de la langue française. Dans la création de nouveaux mots, le redoublement est fortement sollicité. Cet article examine de nombreux cas de redoublement et leur impact sur la sémantique et la syntaxe.

Mots clés : *gabonismes, redoublement, rupture syntaxique, rupture sémantique*

Abstract:

Like others French speakers, the Gabonese are also contributing to enrichment and the vitality of the French language. When creating news words, reduplication is strongly needed. This article intends to examine cases of reduplication and their impact on semantics and syntax.

Keywords : *gabonisms, reduplication, syntax rupture, semantics rupture*

Introduction

Au Gabon, la langue française est une conséquence de la colonisation. Elle est parlée sur toute l'étendue du territoire national et dans tous les foyers. Mba Nkoghe (1991 : 22,23) reconnaît l'audience spécifique du français : « *(Au Gabon) le français jouit d'un statut particulier en tant que langue de communication individualisée, à la fois intra ethnique et interethnique, et de communication institutionnalisée. Elle est de façon générale, la langue de l'école, la langue de l'administration publique, la langue de la justice, la langue des institutions économiques, la langue du parlement, la langue du travail, la langue des médias d'information, etc. En d'autres termes, le français est, au Gabon, la langue du savoir et de la connaissance scientifique, la langue du pouvoir, de la prise de parole, du droit, de la promotion sociale et de l'information. Le français est enfin la seule langue dont le statut juridique est clairement défini par la Constitution gabonaise dans l'article 2 du titre 1, en ces termes : « La République gabonaise adopte le français comme langue officielle » ».*

Mouele (2011 : 88) rajoute : « *...A l'intersection de ces deux catégories de langues (le français standard et les langues nationales), un français gabonais a émergé et s'est répandu dans la société en tant que langue véhiculaire qui se superpose quand il ne se substitue pas carrément à la langue de crête et aux langues locales* ».

Le français gabonais est donc un parler ayant des mots et locutions qui le panachent, le métissent et l'enrichissent. Ces mots et locutions que nous rangeons dans le grand ensemble des néologies sont des gabonismes. Nombre d'entre eux se distinguent par le redoublement, ce fait que Dubois et al. (2007 : 403) définissent comme « *la répétition d'un ou plusieurs éléments (syllabes) d'un mot ou du mot entier* ». Quelle influence ce phénomène a-t-il sur la substance sémantique et la syntaxe des mots impactés ? Nous allons, dans un premier temps, passer en revue les gabonismes par redoublement ou reduplication de mots de la langue française mais encore de mots du patrimoine des langues gabonaises par des usagers gabonais ; dans un deuxième temps, examiner ceux dont la structure se révèle hybride (ou mixte), enfin, nous analyserons les gabonismes redoublés qui tirent leur origine des langues locales.

1. Corpus

Notre corpus compte **53** mots et expressions. Il est loin d'être exhaustif. Lesdits mots et expressions ont été collectés à la fois sur le terrain et dans certains ouvrages. Le tableau ci-après confirme avec éloquence que le système de création des gabonismes jouit de plusieurs procédés qui inaugurent une taxonomie à triple entrées :

- la première entrée emprunte aux mécanismes de créolisation qui consistent à s'approprier les mots d'une langue A donnée et lui imposer des pratiques langagières appartenant à une langue B par reduplication ou redoublement lexical avec à la clé un objectif de mise en relief et d'insistance voire de resémantisation ;
- la deuxième entrée exploite avec bonheur les mots du patrimoine propre aux communautés linguistiques gabonaises. Ici, ce sont les mots du terroir qui sont redoublés rappelant aux interlocuteurs le référent culturel qui les lie ;
- la troisième entrée est une espèce de mixture qui combine pour chaque exemple un morphème des langues bantu et une forme verbale du français. Le morphème bantu observé dans les mots de notre corpus est le préfixe nominal de classe 8 bi-. Pour rappel, sémantiquement, le PN8 exprime le pluriel.

Ces modèles de structuration peuvent être réservés à une taxonomie qui voudra bien rendre compte du florilège autrement perçu des gabonismes.

Tableau comparé des procédés de gabonisation					
N°	Gabonismes par redoublement de mots français		Gabonismes par redoublement de mots des langues gabonaises		Gabonismes par préfixation et redoublement
1	allô-allô	39	buru-buru	49	biboire-boire
2	arrangé-arrangé	40	igo-igo	50	bidanse-danse
3	au bord-au bord	41	kala-kala	51	bifaire-faire
4	aujourd'hui-aujourd'hui	42	kungulu-kungulu	52	bimange-mange
5	avant-avant	43	mbam-mbam	53	biparle-parle
6	chacun-chacun	44	mwa-mwa		
7	collé-collé	45	ngunda-ngunga		
8	correct-correct	46	ngwak-ngwak		
9	couché-couché	47	nyama-nyama		
10	coupé-coupé	48	yunga-yunga		
11	debout-debout				
12	depuis-depuis				
13	en bas-en bas				
14	en haut-en haut				
15	eux-mêmes-eux-mêmes				
16	façon-façon				
17	hier-hier				
18	jusqu'à-jusqu'à				
19	la peau-la peau				
20	l'eau-l'eau				
21	les mains-les mains				
22	les trous-les trous				
23	mince-mince				

24	moitié-moitié				
25	net-net				
26	nous-mêmes-nous-mêmes				
27	on casse-on casse				
28	on fait-on fait				
29	on finit, on finit				
30	on gaspille, on gaspille				
31	on part, on part				
32	on roule, on roule				
33	partout-partout				
34	sec-sec				
35	tant-pis-tant pis				
36	tombé-tombé				
37	tuée-tuée				
38	vous-mêmes-vous-mêmes				

2. Les gabonismes par redoublement des mots issus du français

Les gabonismes par redoublement des mots issus du français ont des compositions diverses, comme modalités de formation lexicale. Nous allons, ci-après, les passer en revue.

2.1. Les gabonismes par redoublement à base nominale

Les gabonismes issus du français ayant une base nominale se subdivisent en deux types.

Type 1

La morphologie des mots appartenant à ce type est celle-ci :

#substantif–substantif (redoublé)#.

Du fait de l'évidente simplicité de leur structure, ce type de construction se protège d'une rareté qui n'entrave en rien sa qualité et sa significativité. Sur la base de notre corpus, nous nous sommes rendu compte que la mathématique n'est pas syntaxiquement opérante. En voici les occurrences glosées :

a) *Moitié-moitié.*

Moitié est un substantif féminin. Il représente comme l'affirme Larousse (2007 : 699) « *chacune des deux parties égales en lesquelles un tout est divisé* ». En français du Gabon, *moitié-moitié* se soumet non pas à un emploi substantival mais plutôt à un emploi adverbial. Sa substance sémantique véhicule les notions d'équité, de justice, d'égalité. Elle peut être traduite par « *de façon très équitable, équitablement, également* ».

Exemple : « *La gazelle que Rogoula a ramenée du village, a été partagée moitié-moitié, par son épouse, entre les membres des clans paternel et maternel* ».

b) *Façon-façon.*

Façon est un substantif féminin qui selon Larousse (2007 : 450 op. cit.) exprime la manière d'être, d'agir. Son dérivé *façon-façon* est syntaxiquement employé comme un qualificatif. Sur le plan sémantique, il est doué d'une charge dépréciative, dévalorisante. On peut le traduire par : « *de piètre manière, n'importe comment, en désordre* ».

Exemples : 1) *Un gouvernement façon-façon ;*

2) *Un journaliste façon-façon.*

Type 2

Contrairement à la structure des mots de type 1, ceux de type 2 intègrent un déterminant : *#déterminant–substantif–déterminant–substantif (redoublés)#.*

Sur la base de notre corpus, deux déterminants ont été remarqués : *les* et *au*. Ces mots composés sont, selon nous, des calques faits sur le modèle des langues locales.

a) Les mains-les mains.

Mains est un nom féminin dont la flexion est au pluriel. Selon Larousse (2007 : 653 op. cit.), ce sont des « *organes de la préhension et de la sensibilité munis de cinq doigts, qui constituent les extrémités des membres supérieurs de l'homme* ». En français du Gabon, le mot redoublé **les mains-les mains** dont l'emploi est adjectival, exprime la vacuité, le manque, la carence.

Exemple : « *Les temps sont durs. Je suis revenu de Libreville les mains-les mains* ».

Quelques langues gabonaises	
fang (A75)	<i>mô-mô</i> <i>binam-binam</i>
inzebi (B52)	<i>myógo na myógo</i>
liduma (B51)	
yipunu (B43)	<i>myógu na myógu</i> <i>makaka na makaka</i>

b) Les trous-les trous.

Trous est un substantif masculin pluriel. Il désigne des cavités, des creux. En français du Gabon, **les trous-les trous** qualifie une personne sans valeur, pour qui on n'a aucune considération. Exemple : « *Toi qui te prends pour un riche, nous ne te voyons que les trous-les trous* ».

Quelques langues gabonaises	
fang (A75)	<i>mevéng-mevéng</i>
yipunu (B43)	<i>malúta-malúta</i>
liduma (B51)	<i>mábéla-mábéla</i>

c) La peau-la peau

Peau est un substantif féminin singulier. C'est l'organe qui constitue le revêtement extérieur de l'être humain et des animaux. Son dérivé gabonais **la peau-la peau** désigne une personne ou un animal squelettique, d'une extrême maigreur.

Exemple : « *Hier, Moussavou est sorti de prison. Il n'est plus que la peau-la peau* ».

Quelques langues gabonaises	
fang (A75)	<i>iku-iku</i> <i>ekóp-ekóp</i>
liduma (B51)	<i>mukánza-mukánza</i>
yipunu (B43)	<i>mukáta na mukáta</i>

d) L'eau-l'eau

L'eau est un liquide incolore, inodore et insipide qui constitue un milieu indispensable à la vie. A cheval sur l'équateur, le Gabon dispose d'une importante hydrographie. Est-ce la raison pour laquelle sur le plan linguistique le gabonisme **l'eau-l'eau** a le sens de « rien d'important, pas grand-chose, de piètre qualité » ? Sur le plan syntaxique, il joue le rôle de qualificatif.

Exemple : « *Manomba se vante de faire du bon musungu alors que les spécialistes affirment que c'est l'eau-l'eau* ».

*Le *musungu* est une boisson locale faite à partir de la fermentation du jus de canne à sucre.

Quelques langues gabonaises	
fang (A75)	<i>mendzim-mendzim</i>
liduma (B51)	<i>mámmba-mámmba</i>
yipunu (B43)	<i>mámmba na mámmba</i>

e) *Au bord-au bord*.

Larousse (2007 : 151 op. cit.) nous apprend que *bord* est un substantif masculin, singulier. Sur le plan du sens, il est « la partie qui borde, forme le pourtour, la limite d'une surface, d'un objet. ». En somme, le bord s'oppose au centre. De ce mot, les Gabonais ont construit ***au bord-au bord***. C'est le seul mot de notre corpus qui intègre dans sa structure le déterminant *au* article contracté pour *à le*. *Au bord-au bord* signifie : « être moins important socialement, pas considéré, ne pas appartenir à la haute classe ». La présupposition faite ici est que le centre est le lieu du pouvoir, des décisions, de la félicité. Syntactiquement, ce mot est un qualificatif.

Exemple : « *Matsanga et Iyona qui sont au bord-au bord ne peuvent être invitées au mariage du fils du ministre* ».

Il est bon de noter hic et nunc dans le type de gabonismes à parenté française, que nous venons d'analyser, la présence expresse d'un article défini autonome ou en fusion avec une proposition, ici « à ». Cette détermination définie est révélatrice. Elle révèle que ces conglomérats lexicaux ne sont pas anodins, flous et à tout vent mais désignent une réalité particulière et se réfèrent à une réalité déjà identifiée ou considérée dans sa généralité.

2.2. Gabonismes redoublés à base verbale

Les gabonismes par redoublement regroupés dans ce paragraphe mettent en exergue la dérivation nominale déverbative. Sur la base de notre corpus, ces mots intègrent tous un verbe du premier groupe. Leur structure est la suivante :

#*radical* – *suffixe -é* – *radical (redoublé)* – *suffixe -é (redoublé)* #.

Plus simplement, on peut dire que leur composition est :

#*participe passé* + *participe passé (redoublé)* #.

Il est important de noter que la syntaxe permet de distinguer deux sous-types : ceux qui se soumettent à un emploi substantival et ceux qui ont un emploi adjectival.

2.2.1. Ceux qui ont un emploi substantival

a) *Couché-couché*.

Pour Larousse (2007 : 280 op. cit.), *coucher* dont le participe passé est *couché* signifie « courber, incliner vers l'horizontale ». Ce participe passé est morphologiquement analysable de la manière suivante :

#*couch-* é# → *couch-* : *radical verbal*, -é : *suffixe*.

Son dérivé gabonais est ***couché-couché***. C'est une espèce de tresse aplatie (contrairement au *debout-debout*). A notre avis, le redoublement traduit ici la régularité voire l'harmonie que constituent ces tresses sur la tête d'une femme.

Exemple : *Au salon de coiffure, cette fois-ci, Maganga a préféré les couchés-couchés aux civils habituels*.

b) Coupé-coupé.

Couper a dans Larousse (2007 : 304 op. cit.) le sens de « diviser avec un instrument tranchant ». Son participe passé est *coupé*. Ce dernier est morphologiquement analysable de la façon suivante :

#coup- é# → coup- : radical verbal, -é : suffixe.

En français du Gabon, **les coupés-coupés** sont de la viande grillée au feu de bois, découpée en menus morceaux, assaisonnée et vendue au bord de la route ou dans des abris de fortune. La forme redoublée exprime, à notre sens, le découpage rapide et récurrent fait par le cuisinier et le nombre important des morceaux de viande.

Exemple : *Alfred pimente abondamment ses coupés-coupés.*

c) Tombé-tombé.

« Etre entraîné, précipité par son propre poids d'un lieu haut vers un lieu bas » est le sens que nous propose Larousse (2007 : 1060) pour le verbe *tomber*. Son participe passé est *tombé*. Celui-ci est morphologiquement analysable de la façon suivante :

#tomb- é# → tomb- : radical verbal, -é : suffixe.

De ce participe passé, les Gabonais ont forgé le mot **tombé-tombé**. Il est polysémique.

1) Son premier sens relève du transport terrestre interurbain et interprovincial. Au Gabon, celui-ci est assuré par des “clandos”, minibus et voitures de particuliers, généralement hors d'usage. Les **tombés-tombés** sont donc les passagers que l'on dépose avant le terminus. Certes, ils remplissent le véhicule mais, en réalité, ils ne constituent pas un gain conséquent pour le chauffeur.

Exemple : *Entre Ntoun et Libreville, il y a plus de tombés-tombés que de vrais clients.*

2) Son deuxième sens désigne des sœurs en Christ qui ont pour habitude d'entrer en transe et de se rouler par terre pendant le culte.

Bien que ce soient des femmes dont il s'agit, le mot reste invariable au niveau de la flexion en genre.

Exemple : *Sœurs Albertine et Jeanne sont les plus âgées des tombés-tombés de notre église.* Aisément, on comprend que le redoublement exprime d'une part la régularité des débarquements des passagers, et d'autre part, la constance des roulés-boulés faits par certaines ouailles.

d) Arrangé-arrangé.

« Mettre en ordre, disposer harmonieusement, régler de manière satisfaisante » sont les sens que nous donne Larousse (2007 : 110 op. cit.) à propos du verbe *arranger*. Son participe passé est *arrangé* que l'on analyse morphologiquement de la manière ci-après :

#arrang- é# → arrang- : radical verbal, -é : suffixe.

De ce participe passé, les Gabonais ont créé le mot **arrangé-arrangé**. L'**arrangé-arrangé** est un artisan ambulant (tailleur, cordonnier...) dont les prestations sont faites dans les quartiers populaires de la ville. Il est généralement originaire d'Afrique de l'ouest.

Exemple : *Moussa est le plus connu des arrangés-arrangés de notre quartier.*

*Ici, ce verbe a le sens de « réparer grossièrement ». Nous percevons le redoublement dans ce mot comme l'expression du rafistolage fait par l'artisan.

e) Tuée-tuée.

Tuer signifie « causer la mort de quelqu'un de manière violente, faire mourir un animal volontairement notamment à la chasse » note Larousse (2007 : 1084 op. cit.). Cette même

source nous apprend que *tué* est un participe passé mais aussi un substantif dont le sens est « *personne tuée, décédée de mort violente* ». On l'analyse morphologiquement de la façon suivante :

#tu- é# → tu- : radical verbal ; -é : suffixe.

En français du Gabon, *la tuée-tuée* est une prostituée, une femme de petite vertu, une péripatéticienne. Ce substantif est sémantiquement péjoratif. A notre avis, le redoublement révélé dans la morphologie exprime la détresse, le désarroi que vivent ces femmes à qui certains clients exigent parfois des rapports sexuels non protégés. Contrairement aux quatre mots précédents, le mot *tuée-tuée* est le seul à être féminin.

Exemple : *Depuis qu'elle s'est convertie au christianisme, Ntsame n'est plus une tuée-tuée.*

Sur le plan syntaxique, les cinq mots que nous venons de passer en revue se soumettent à un emploi substantival. Grammaticalement, et précisément au niveau de la flexion en nombre, Orango-Berre (2006 : 258), Bounguendza (2008 : 58), d'une part et Ditougou (2009 : 46), d'autre part, ont des approches divergentes. Les premiers auteurs dans leurs exemples optent pour l'invariabilité de ces mots.

Orango-Berre propose : « *Mourindi [...] s'engouffra dans le premier clando à destination de Mont-Bouet afin de prendre au marché quelques coupé-coupé pour le repas de midi.* ». Bounguendza note : « *Si tu vas acheter des coupé-coupé, demande au vendeur d'y mettre assez de piment.* ».

Ditougou, lui, écrit : « *Coupés-coupés : viande grillée au feu de bois et vendue en petits morceaux en bordure de route.* ».

Nous partageons le point de vue du dernier auteur cité et estimons personnellement que ces mots nouveaux, bien que corsetés géographiquement au Gabon, participent au dynamisme, à l'effervescence de la création lexicale et à l'enrichissement de la langue française. De ce fait, leur accès à la flexion en nombre est non seulement légitime mais tout à fait justifié. Nous pensons qu'on peut écrire avec aisance ce qui suit :

Tableau n°1

Un couché-couché	Des couchés-couchés
Un coupé-coupé	Des coupés-coupés
Une tuée-tuée	Des tuées-tuées
Un tombé-tombé	Des tombés-tombés
Un arrangé-arrangé	Des arrangés-arrangés

Depuis trois décennies, nous assistons à l'évolution mieux à la révolution accélérée de la langue française en matière de flexions en genre. La révolution en question, rappelons-le, n'a pas pour origine la France, point focal de ladite langue, mais le Québec (Canada), la Belgique et la Suisse. L'Afrique qui a adopté le français par le biais de la colonisation ne doit pas être à la traîne. De ce fait, nous pouvons commodément concevoir et envisager les flexions en genre suivantes :

Tableau n°2

Un tué-tué	Une tuée-tuée	De nos jours, il n'y a pas ue les femmes qui se livrent à la prostitution. De nombreux jeunes gens assument, sans sourciller, leur statut de gigolos.
Un tombé-tombé	Une tombée-tombée	Les passagers des "clandos" ne sont pas que des personnes de sexe masculin.

Un arrangé-arrangé	Une arrangée-arrangée	Bien que ce métier soit pour le moment dominé par les hommes, quelques femmes commencent à se faire remarquer.
--------------------	-----------------------	--

Selon Ella (2014 : 158) « *Il faut que les Gabonais disposent d'un dictionnaire gabonais de la langue française. Bien que la base de cette langue soit identique à celle de la France et qu'il soit souhaitable de perpétuer cette similitude pour être au fait des progrès enregistrés dans le monde, il y a nécessairement quelques différences avec le français standard parlé au Gabon.* ». La dissertation de cet auteur est certes appréciable mais elle pêche par un manque criard d'exemples. L'écriture inclusive a pour rôle de rassembler et de mettre en pratique des règles qui cherchent à éviter toute discrimination supposée par le langage ou l'écriture. Elle est en pleine éclosion. Jeudi 26 octobre 2017 à Paris, elle a suscité de la part de l'Académie française, la vénérable institution fondée par Richelieu, une solennelle mise en garde. Personnellement, nous pensons que ce sont les locuteurs qui font la langue et, de ce fait, assurent sa vitalité, son évolution.

2.2.2. Ceux qui ont un emploi adjectival

Sur la base de notre corpus, nous n'avons qu'un seul gabonisme à base verbale qui se plie à un emploi adjectival.

**Collé-collé*.

« Faire adhérer avec de la colle, appliquer étroitement, appuyer, placer contre » telle est la substance sémantique que nous propose Larousse (2007 : 264 op. cit.) du verbe *coller*. Son participe passé est *collé* dont l'analyse structurelle est :

#coll- é# → coll- : radical verbal ; -é : suffixe.

A partir de ce participe passé, les Gabonais ont construit le mot *collé-collé*. Il a pour sens : « uni, inséparable, indissociable ». Selon nous, la reduplication traduit la grande proximité. Ditougou (2009 : 43) propose : « *Ce couple-là est toujours collé-collé* ».

2.3. Les syntagmes verbaux

L'originalité des syntagmes verbaux répertoriés dans notre corpus est qu'ils ont tous pour sujet le pronom personnel indéfini de la troisième personne « *on* ». Dans ce cas d'espèce, ce pronom est inclusif étant donné qu'il désigne plusieurs individus non déterminés. Il symbolise aussi ce que les uns et les autres dénomment dans les *mapane* (mot gabonais désignant les quartiers sous-intégrés) « le « *On-est-ensemble* », le « *Tous-ensemble-unis-et-déterminés* » ». Les verbes sollicités dans lesdites phrases sont de divers groupes (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}). Ils sont conjugués au présent de l'indicatif pour imprimer à la formule plus de vitalité, de dynamisme. Le redoublement du syntagme verbal exprime à la fois la détermination, l'immédiateté, l'instantanéité, l'imminence des actions et leur nécessité voire leur obligation.

a) *On roule, on roule !*

Comme le montre Larousse (2007 : 903 op. cit.), le verbe *rouler* est polysémique. Dans le gabonisme redoublé que nous présentons maintenant, il doit être compris dans son acception suivante : « se déplacer en parlant d'un véhicule, de ses passagers ». *On roule, on roule !* traduit la témérité à la fois du conducteur et des passagers : quel que soit le temps, quelles que soient les circonstances, nous devons absolument démarrer le véhicule et arriver à destination. Exemple : « *Malgré la pluie, on roule, on roule pour atteindre Lambarené. Le patron s'y trouve déjà.* »

b) *On part, on part !*

Partir c'est selon Larousse (2007 : 791 op. cit.) « quitter un lieu, se mettre en route, se mettre en marche ». Les Gabonais utilisent ce verbe de façon redoublée dans ***on part, on part !*** L'expression met en exergue la bravade. Peu importe le moyen de locomotion, le voyage doit absolument se faire. Il n'est pas question de le reporter ou de l'annuler.

Exemple : *Malgré l'ouragan qui s'annonce, on part, on part à la Pointe Denis.*

**On part, on part* est quasiment synonyme de *On roule, on roule.*

c) *On finit, on finit !*

Finir c'est « mener à son terme, achever » nous informe Larousse (2007 : 465 op. cit.). Au Gabon, ce verbe est employé dans le syntagme verbal redoublé ***on finit, on finit !*** pour se lancer un défi. Le travail entamé doit incontestablement aller à son terme.

Exemple : *Nous avons commencé à couler la dalle. Bien qu'il pleuve maintenant, on finit, on finit.*

d) *On fait, on fait !*

D'après Larousse (2007 : 451 op. cit.) *Faire* c'est « réaliser par son travail, son action, fabriquer, produire ». De ce verbe, les Gabonais ont forgé le syntagme redoublé ***on fait, on fait*** pour que ce qui a été envisagé, ce qui a été décidé doit coûte que coûte être exécuté.

Exemple : *Malgré l'interdiction de la hiérarchie, on fait, on fait cette grève.*

e) *On gaspille, on gaspille !*

« Dépenser avec profusion, consommer sans discernement, faire un emploi désordonné et sans profit » sont les sens que nous donne Larousse (2007 : 501 op. cit.) du verbe *gaspiller*. Au Gabon, une formule subversive est construite à partir de ce verbe : ***On gaspille, on gaspille !*** Elle incite au désordre, à la rixe. Elle est généralement proférée par des étudiants ou des lycéens lors des échauffourées contre la police ou la gendarmerie. Elle l'est aussi par des manifestants lors des meetings politiques réprimés par les mêmes forces de l'ordre. Du double fait que la formule en question soit un acte de contestation et que ses mots soient chargés d'une expérience humaine et politique, elle est à répertorier dans le registre linguistique de l'indocilité.

Exemple : *Les gendarmes nous ont inondé de bombes lacrymogènes, on gaspille, on gaspille !*

f) *On casse, on casse.*

« Mettre en morceaux sous l'action d'un choc, d'un coup, briser » telle est la signification que nous donne Larousse (2007 : 211 op. cit.) du verbe *casser*. En République gabonaise, ce verbe est utilisé dans le syntagme redoublé ***On casse, on casse !*** Cette formule n'est pas moins subversive que la précédente. Toutefois, elle est sémantiquement cloisonnée. Dans ce contexte, le verbe « *casser* » a uniquement le sens de « *rompre une relation amoureuse* ».

Exemple : *Ma chère Aline, je ne supporte plus ta jalousie. On casse, on casse !*

Pour tester la prolificité de ce type de redoublement, nous avons “forgé” et soumis les exemples ci-après à l'appréciation de nos étudiants des classes de licence 1, 2 et 3. A l'unanimité, ils nous ont répondu que les cas proposés sont envisageables dans un contexte déterminé. **On pousse, on pousse !* Obligation d'avancer, de progresser. **On mange, on mange !* 1) Obligation de manger plus que d'habitude. 2) Nécessité de se mettre quelque chose sous la dent. **On boit, on boit !* 1) Obligation de boire plus que d'habitude. 2) Nécessité d'étancher la soif. **On bouge, on bouge !* 1) Nécessité de se déplacer, de voyager. 2)

Obligation de faire la fête, d'électrifier l'ambiance. **On danse, on danse !* Obligation de danser dans une boîte de nuit, dans une cérémonie quelconque jusqu'au petit matin.

2.4. Les gabonismes par redoublement à base adverbiale

Les gabonismes redoublés à base adverbiale sont relativement nombreux. Nous les avons subdivisés en types selon leur orientation sémantique mais aussi selon leur structure.

2.4.1. L'expression de la posture

**Debout-debout*

Debout est un adverbe qui traduit le fait d'être sur ses pieds, d'être levé, posé verticalement en parlant d'une chose. Son dérivé gabonais ***debout-debout*** est employé à l'oral et à l'écrit dans tous les milieux sociaux. Il est polysémique.

1) Il désigne d'abord et surtout un marchand ambulant (généralement un Ouest-africain) qui pratique son métier de façon informelle.

Exemple : « *J'ai acheté cette belle montre auprès d'un debout-debout* ».

Ce premier sens est le plus connu et le plus usité.

2) Sorte de tresses dressées sur la tête (contraire de *couché-couché*).

Exemple : « *Arondo s'est fait tresser des debout-debout au nouveau salon de coiffure* ».

3) Le mot *debout-debout* représente aussi d'une part, une personne sans statut matrimonial fixe et qui court la prétentaine.

Exemple : « *Boukandou n'a pas encore trouvé de mari, elle est encore debout-debout* » ; et d'autre part quelqu'un qui a une situation professionnelle précaire, instable.

Exemple : « *Ntsame n'est pas encore embauchée. Elle travaille encore debout-debout* ».

4) *Debout-debout* sert aussi à qualifier une personne préoccupée à résoudre coûte que coûte une difficulté.

Exemple : « *Mouloungui a perdu son passeport. Il est debout-debout pour se faire faire un autre* ».

Dans les deux premiers exemples, la substantivation de *debout-debout* est acquise. Dans les deux derniers exemples, ce gabonisme sert de qualificatif. Dans tous les cas, ces mutations sont des ruptures syntaxiques nettes par rapport à *debout* le mot-source.

2.4.2. L'expression du temps

L'expression du temps par le redoublement de l'adverbe est bien intégrée et fortement utilisée par les Gabonais de tous les milieux. Tel un "propulseur", le redoublement apporte une intensité sémantique au mot. De ce fait et selon les cas que nous passons en revue ci-après, la proximité, la détermination et l'éloignement sont amplifiés. Nous avons relevé *hier-hier*, *aujourd'hui-aujourd'hui*, *depuis-depuis*, *avant-avant*.

a) *Hier-hier*

Comme nous le dit Larousse (2007 : 546 op. cit.) *Hier* désigne « le jour précédant immédiatement celui où l'on est, où l'on parle ». Son dérivé gabonais ***hier-hier*** se traduit aisément par « tout récemment, depuis peu, peu âgé ».

Exemples : 1) « *Son intégration dans la Fonction publique s'est passée hier-hier. Et pourtant, cette fille veut déjà être directrice !* ».

2) « *Christophe a beau être très grand, c'est un enfant de hier-hier* ».

b) Aujourd'hui-aujourd'hui

« 1) Au jour où l'on est, ce jour ; 2) Au temps où nous vivons, maintenant » telles sont les significations que nous donne Larousse (2007 : 123 op. cit.) du mot *aujourd'hui*. Le gabonisme *aujourd'hui-aujourd'hui* peut être interprété selon les contextes comme : coûte que coûte, sur-le-champ, immédiatement, adviennne que pourra.

Exemples : 1) « *Aujourd'hui-aujourd'hui, Maganga va se rendre absolument à Lambarené récupérer son casier judiciaire.* ».

2) « *Aujourd'hui-aujourd'hui, tu vas me dire qui t'a dit que je t'ai critiqué !* ».

Notons que de tous les gabonismes relatifs au temps, le plus connu et sans conteste le plus célèbre est *aujourd'hui-aujourd'hui*. Nous pensons que cela est dû à la popularité de la formule quasi proverbiale « *Ojodi-ojodi, poisson boire dilo, dilo boire poisson* » ; « Adviennne que pourra, le poisson boira de l'eau et l'eau boira le poisson ». Ladite formule doit être comprise comme une invitation à un combat singulier, un défi adressé à quelqu'un.

c) Depuis-depuis

Depuis est un adverbe de temps. Comme nous le dit Larousse (2007 : 351 op. cit.), il « 1) indique le point de départ dans le temps ; 2) désigne le point de départ dans l'espace ». De lui, les Gabonais ont créé *depuis-depuis* qui renforce sa substance sémantique que l'on interprète comme « *Il y a très longtemps, depuis longtemps* ».

Exemple : « *Mebiame est parti à Ndjolé depuis-depuis* ».

*Notons que *depuis-depuis* n'a pas le sens de « *jadis, autrefois* ».

d) Avant-avant

Certes, *avant* marque l'antériorité mais sa version redoublée *avant-avant* l'amplifie. A bien regarder, *avant-avant* n'est que le calque de *kala-kala* que nous analysons en 4.

Exemple : « *Avant-avant, dans les lycées et collèges, l'Etat mettait à la disposition de chaque élève de nombreux manuels.* ».

⇒ Un constat non négligeable est tout de même à faire : *demain-demain* et *après-après* manquent à l'appel de ces gabonismes. Le premier aurait pu être la réplique évidente de *hier-hier* ; le deuxième celui de *avant-avant*. Dans nos investigations, nous avons pourtant soumis à nos informateurs quelques phrases intégrant ces mots. Elles ont toutes été rejetées.

2.4.3. Les locutions adverbiales**a) Tant pis-tant pis.**

Tant pis est une locution adverbiale constituée des adverbes *tant* et *pis*. Elle exprime le dépit dont on se sert pour réprover quelque chose. En la redoublant, les Gabonais en ont fait un mot très utilisé dans tous les milieux de la société : *le tant pis-tant pis* désigne le chanvre indien autrement appelé « *tabac congo* », une drogue dure. Sur le plan linguistique, nous sommes en présence de deux cas de rupture :

1) Une rupture syntaxique ou déclassement catégoriel. Contrairement à ses éléments constitutifs, la locution adverbiale redoublée *tant pis-tant pis* acquiert la substantivation. Ce mot est employé comme un nom masculin, réfractaire à la flexion en nombre.

Exemples : *La loi interdit de consommer le tant pis-tant pis.*

Le tant pis-tant-pis vendu par Bouka est de très bonne qualité.

2) Une rupture sémantique totale que nous nous permettons de dénommer par le néologisme « *sémantisation nouvelle* » ou « *re-sémantisation* ». Le degré d'écart observé entre le sens initial et le sens issu de la dérivation est important. Ce changement sémantique enrobé

d'agressivité et de refus de se soumettre à l'ordre établi est, sans aucun doute, motivé par la répression faite aux compatriotes consommateurs de cette substance illicite.

b) *En haut-en haut.*

En haut est une locution adverbiale composée de la préposition *en* et de l'adverbe *haut*. Sémantiquement, elle nous fait comprendre que ce dont on parle est dans un lieu élevé. Son redoublement par les Gabonais, lui fait acquérir un sens particulier : *en haut-en haut* exprime uniquement l'élévation sur le plan social. Sur la base de nos investigations, nous constatons que ce gabonisme est toujours employé dans l'expression « *être en haut-en haut* ».

Exemple : « *Ne te moque pas de nous autres. Vous qui êtes en haut-en haut, vous avez de nombreux avantages* ».

c) *En bas-en bas*

En bas est aussi une locution adverbiale composée de la préposition *en* et de l'adverbe *bas*. Son dérivé gabonais *en bas-en bas* est l'antonyme de *en haut-en haut*. Sa substance sémantique traduit l'état de ceux qui ont une situation sociale peu enviable ou bien leur régression. Exemple : « *Nous qui sommes en bas-en bas, que pouvons-nous attendre du gouvernement ?* ».

2.4. Les gabonismes par redoublement à base pronominale

Sur la base de notre corpus, les gabonismes ayant une base pronominale ne sont pas nombreux. Dans cet ensemble, nous distinguons les pronoms des locutions pronominales.

2.4.1. Les pronoms

Nos investigations n'ont pas été fructueuses. Un seul pronom a été décelé.

**Chacun-chacun*

Pronom indéfini, *chacun* représente toute personne ou toute chose faisant partie d'un ensemble. Ce mot se soumet à la flexion en genre : *chacune*. Son dérivé gabonais *chacun-chacun* est réfractaire à toute forme de flexion mais sur le plan sémantique, il agit comme un exhausteur, un renforçateur du sens initial. On peut l'interpréter comme « *toute personne sans exclusive* ». Exemple : « *Nous formons désormais une équipe. Chacun-chacun, doit faire sa part de travail.* ».

2.4.2. Les locutions pronominales

Les locutions pronominales ici répertoriées sont toutes au pluriel et appartiennent au même paradigme. Elles traduisent de façon emphatique l'unité, la fédération ou l'exclusivité du groupe, l'insistance, le renforcement. Grammaticalement, elles assument facultativement les fonctions de sujet. Le phénomène est très courant dans les langues bantu. Selon les cas, c'est le substitutif de la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} personne du pluriel qui est redoublé. Dans certaines langues, ce redoublement intègre parfois l'associatif na « et, avec ».

a) *Nous-mêmes-nous-mêmes*

Sans conteste, la locution *nous-mêmes-nous-mêmes* est la plus populaire. On la traduit aisément par «exclusivement entre nous».

Exemple : *Nous-mêmes-nous-mêmes, nous avons bâti l'école du village* ; ou bien *Nous-mêmes-nous-mêmes avons bâti l'école du village*.

*A Libreville, un quartier périphérique est ainsi dénommé.

Quelques langues bantu	
fang (A75)	<i>bya-bya</i>
yipunu (B43)	<i>jyétu bé(ni) na jyétu bé(ni)</i>

kikongo (H16)	<i>bétu na betu</i>
lingala (C36)	<i>biso na biso</i>

b) Vous-mêmes-vous-mêmes

Sémantiquement, cette locution n'est pas fédérative, en ce sens que tout le monde n'est pas concerné : « vous (sans nous) ». Sur le plan syntaxique, il a le même comportement que *nous-mêmes-nous-mêmes*.

Exemple : *Vous-mêmes-vous-mêmes, vous avez bâti l'école du village* ; ou bien *Vous-mêmes-vous-mêmes avez bâti l'école du village*.

Quelques langues bantu	
yipunu (B43)	<i>jyenu bé(ni) na jyenu bé(ni)</i>
kikongo (H16)	<i>bétu na betu</i>
lingala (C36)	<i>bino na bino</i>

c) Eux-mêmes-eux-mêmes

A l'instar de la précédente, la locution *eux-mêmes-eux-mêmes* n'est pas fédérative. Eux, c'est vous et nous exclus. Entre eux, d'un commun accord entre eux. L'attitude syntaxique reste la même.

Exemple : *Eux-mêmes-eux-mêmes ont quitté l'association* ou bien *Eux-mêmes-eux-mêmes, ils ont quitté l'association*.

Quelques langues bantu	
yipunu (B43)	<i>jobe(ni) na jobe(ni)</i>
lingala (C36)	<i>bango na bango</i>

Remarque : Le paradigme est incomplet du fait que les locutions pronominales du singulier en sont exclues.

2.5. Les gabonismes par redoublement à base adjectivale**a) Correct-correct**

Un slogan publicitaire de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) est à l'origine de ce gabonisme. *Correct* est un adjectif qualificatif qui signifie « exempt de fautes, conforme aux règles, aux convenances, aux lois ». Le résultat de sa dérivation par redoublement **correct-correct** sert d'amplificateur sémantique. Ainsi, son sens peut être interprété comme « *très correct, rigueur permanente* ».

Exemple : « *Pour qu'elle ne vienne pas te couper l'eau et l'électricité, il vaut mieux être correct-correct avec la SEEG* ».

Il est à noter qu'à une certaine époque, la SEEG était dénommée « correct-correct » par de nombreux Gabonais. Les coupures intempestives d'électricité et d'eau ont rendu caduque cette appellation.

b) Net-net

A l'instar de ce qui se passe pour *correct-correct*, le redoublement de l'adjectif *net* a sémantiquement une valeur augmentative. De ce fait, **net-net** acquiert le sens de « *très net, très propre...* ».

Exemple : « *Après le passage de la ménagère, le salon est net-net.* ».

Remarque : Syntaxiquement, *correct-correct* et *net-net* ont des emplois adjectivaux.

c) *Sec-sec*

Sec est un adjectif qualificatif dont le sens est « qui est peu ou qui n'est pas humide, aride ». En le soumettant à la reduplication, les Gabonais changent à la fois son sens et sa catégorie grammaticale. *Sec-sec* traduit ainsi la célérité, la promptitude, la rapidité, la vitesse. Son emploi sur le plan syntaxique est adverbial.

Exemple : « *Après avoir été insultée par Arondo, Atsame est arrivée sec-sec pour la bagarre.* ».

d) *Mince-mince*

Larousse (2007 : 658 op. cit.) nous apprend que l'adjectif qualificatif *mince* est polysémique. Le sens que nous retenons ici est : « qui est peu épais, qui a peu de largeur ». Son dérivé gabonais est *mince-mince*. Sémantiquement, le sens originel acquiert une valeur augmentative. On le traduit aisément par *très mince*. Syntaxiquement, *mince-mince* est un qualificatif. Exemple : « *Solange a beau manger, elle reste mince-mince.* ».

Remarque : Son antonyme *gros-gros* n'a pas été approuvé par nos différents informateurs.

e) *Igo-igo*

Instantanément, cela ne se voit pas et pourtant *igo-igo* est bien la «gabonisation» de *égaux-égaux* qui dérive de la forme du pluriel de l'adjectif qualificatif *égal*. Ses origines bien françaises justifient sa présence dans ce paragraphe consacré aux gabonismes ayant une base adjectivale. Sur le plan phonétique, la voyelle [e] est réduite d'un degré d'aperture : [i]. *Igo-igo* peut être interprété sémantiquement comme « de même niveau, identiques, pareils ».

Exemple : « *L'équipe de notre quartier et la vôtre sont igo-igo.* »

2.6. Locution prépositive*** *Jusqu'à-jusqu'à***

Jusqu'à est une locution composée des prépositions *jusque* et *à*. Elle indique la limite spatiale ou temporelle, un point limite, un degré extrême. *Jusqu'à-jusqu'à*, sa reduplication, sert à amplifier le sens initial, à laisser imaginer l'indicible à celui à qui on parle.

Exemple : « *Elle a bu toute seule une bouteille de champagne jusqu'à-jusqu'à.* ».

2.7. Gabonisme par redoublement à base interjective*** *Allô-allô***

Dubois et al. (2007 : 253 op. cit.) nous définissent l'interjection comme étant « un mot invariable, isolé, formant une phrase à lui seul, sans relation avec les autres propositions et exprimant une réaction affective vive ». *Allô* en est une. Cette interjection sert conventionnellement d'appel dans les conversations téléphoniques. Son dérivé gabonais *allô-allô* a usage substantival et désigne un téléphone simple, bas de gamme, réduit aux fonctions primaires.

Exemples : 1) « *Personne n'a voulu voler le allô-allô que Mamiaka a oublié au bar depuis trois jours.* ».

2) « *Ntsame ne peut pas faire de photos avec son allô-allô.* »

Remarque : On dit bien « Le allô-allô ». L'élision de la voyelle du déterminant n'est pas effective.

3. Les gabonismes par redoublement mixtes (ou hybrides)

«Mixtes, hybrides» sont les qualificatifs qui conviennent aux gabonismes par redoublement ici répertoriés du fait que leur structure incorpore à la fois des morphèmes des langues bantu (le préfixe nominal de classe 8 bi-) et du français (le radical d'un verbe) :

PN8 – radical verbal – radical verbal (redoublé)#.

En réalité, nous sommes en présence du fruit d'un calque. Autrement dit, les locuteurs transposent des mots et/ou des constructions de leurs langues maternelles en français. Syntaxiquement, ces mots ont un usage substantival.

a) Biparle-parle.

C'est ainsi qu'on traduit la logorrhée c'est-à-dire la manie de parler interminablement, sans nécessité et sans aucun sens ou les commérages.

Exemple : « *Quand il est ivre, Ndong nous agace avec ses biparle-parle* ».

Punu (B43) : *mavóvósa* # ma – ^xvós – vós – a #, mot dérivé du verbe *uvósa* « parler ».

Fang (A75) : *bidzodzo* #bi +dzo – dzo #, mot issu du verbe *ádzo* « dire » ; *bikòbəkòbə* dérivé du verbe *ákòbə*.

Lembama (B62) : *ewówiwówi* qui provient du verbe *owówó* « parler ».

b) Biboire-boire.

Ce mot désigne les boissons de piètre qualité, les tord-boyaux faciles à se procurer.

Exemple : « *Au PK5, Massounga ne vend que les biboire-boire* ».

En punu (B43), les adeptes de ces boissons sont appelés *binwanwanga* (*inwanwanga* au singulier). Le fait de s'y adonner : *manwanwanga*. Ces mots dérivent de *unu* « boire ».

c) Bimange-mange.

Bimange-mange désigne les mets de moindre qualité souvent servis sur le trottoir ou servis dans de modestes gargotes.

Exemple : « *Les bimange-mange de Memvola sont toujours trop épicés* ».

d) Bidanse-danse.

C'est le fait de danser n'importe comment, de ne pas être dans le rythme.

Exemple : « *Les gars, arrêtez avec vos bidanse-danse. Nkoma, le vrai danseur est arrivé* ».

En punu (B43), on dit : *magígina* mot qui dérive de *ugína* « danser ».

e) Bifaire-faire.

C'est le fait d'entreprendre une action n'importe comment, sans entrain, sans application.

Exemple : « *Au lieu de bien peindre la maison, Mayombo continue ses bifaire-faire* ».

Les Bapunu disent *mavavaga*, émanation du verbe *uvaga* « faire ».

A notre sens, la liste reste ouverte d'autant plus que *bichante-chante*, *bicroire-croire*, *bilire-lire* sont tout aussi compréhensibles et acceptables bien que lors de nos investigations ils n'aient pas été validés.

4. Les gabonismes par redoublement issus des langues locales

Le redoublement est aussi perceptible dans de nombreux gabonismes issus des langues locales.

a) Yunga-yunga.

Le mot *yunga-yunga* (généralement orthographié *younga-younga* dans la littérature) nous vient des langues du sud du Gabon. Il dérive du verbe *uyunga* « être abîmé, être gaspillé ». L'existence dudit verbe est reconnue par quelques auteurs : Lemoine (1994) en *gisira* (B41) ; Idiata et Nadaillac (2012) en *isangu* (B42). Structurellement, il est constitué des morphèmes suivants : le préfixe nominal de classe 9 n-, non apparent au niveau phonologique à cause de l'application d'une règle d'élision ; le radical verbal +yùng- ; le morphème de dérivation -à ;

le radical verbal +yùng- (redoublé) et le morphème de dérivation –à (redoublé). Sur le plan sémantique, *yunga-yunga* désigne quelqu'un qui est hyperactif et brouillon. Sur le plan syntaxique, il peut assumer les fonctions de sujet et de complément.

Exemples : 1) « *Le yunga-yunga a tout renversé sur son passage* ».

2) « *Boussougou s'est battu avec le yunga-yunga* ».

b) *Buru-buru*.

Le mot *buru-buru* (généralement orthographié *bourou-bourou* dans la littérature) signifie « *désordonné, agité, brouillon, instable dans son comportement, têtu, entêté, hyperactif* ». Il est pour nous une véritable énigme au niveau de ses origines. Bounguendza (2008) est muet à ce sujet. Ditougou (2009 : 30) nous informe qu'il est « *issu des langues du sud du Gabon* » sans aucune précision. Aussi, une alternative nous échoit :

1) *Buru-buru* dérive du verbe punu (B40) *uburumuga* que Bonneau (1956 : 112) traduit comme « *tressauter, soubresauter, tressaillir* ».

2) *Buru-buru* est construit à partir de *buru* « âne » emprunt du portugais *burro* parfaitement intégré dans de nombreuses langues gabonaises dont le punu (B43), le myene (B10) comme le note Raponda-Walker (1995 : 16). Tout le monde sait qu'au sens figuré, on dit d'un homme sot, borné et ignorant que c'est un âne. Nous avons notre préférence pour ce deuxième choix.

c) *Nyama-nyama*.

Le mot *nyama-nyama* (parfois orthographié *gnama-gnama*) est polysémique : 1) enfant, bambin ; 2) personne limitée ; 3) chose négligeable. Il dérive du substantif bantu *nyama* « *viande de tout animal, de tout poisson* ». Structuellement, il est composé des morphèmes ci-après : le préfixe nominal de classe 9 n-, le thème nominal simple +nyàmà et le thème nominal simple +nyàmà redoublé. Sémantiquement, il exprime selon les cas, une valeur diminutive, une valeur dépréciative, une valeur péjorative.

Exemples : 1) « *Il se fait tard et ces nyama-nyama continuent à faire du bruit* ».

2) « *Avec le peu d'argent qu'il avait, Pambo s'est acheté quelques nyama-nyama à Mont-Bouet* ».

d) *Ngunda-ngunda*.

Le substantif *ngúndà* signifie « *front* » en lembama (B62). Sa version redoublée *ngúndà-ngúndà* (souvent orthographiée *ngounda-ngounda* dans la littérature), popularisée à la fin des années 70 par Kounabeli, un groupe d'animation du Parti Démocratique Gabonais (PDG), ex-parti unique, traduit la gloriole, l'arrogance. Sur le plan morphologique, il est constitué des unités minimales significatives ci-après : le préfixe nominal de classe 9 n- (qui est éliminé par l'application d'une règle), le thème nominal dissyllabique +ngúndà et le même thème redoublé. L'expression consacrée est « *faire le ngunda-ngunda* ('pour à rien') ». On peut la traduire aisément par « *faire le dos rond, se vanter, se gonfler d'orgueil* ».

Exemple : « *Epandja nous fait le ngunda-ngunda alors qu'il habite les mapane* ».

e) *Kungulu-kungulu*.

Kungulu est un idéophone myene. Raponda-Walker (2012 : 1014) dit de lui qu'il « *marque un éclat subit de colère* ». Sa forme redoublée *kungulu-kungulu* par le biais des jeunes, a acquis une envergure nationale. Elle exprime le désordre, la fureur ou une ambiance endiablée. Exemple : « *Même malade, Ondeno est toujours dans ses kungulu-kungulu* ».

f) Kala-kala.

Dans de nombreuses langues du Gabon, *kàlà* est un mot invariable qui joue le rôle d'adverbe de temps. Il exprime l'antériorité. Son sens peut être rendu par *autrefois*, *jadis*. Sa version redoublée **kala-kala** amplifie l'antériorité en question. On peut la traduire par : *Il y a très longtemps, depuis longtemps*.

Exemple : « *Mayombo a quitté Mimongo depuis kala-kala. Il s'est installé à Four-Place* ». Signalons que *kala-kala* sert de calque à *avant-avant* que nous analysons en 2.3.2.

g) Mwa-mwa.

Le mot invariable punu mwà (à ne pas confondre avec l'adverbe mwà « peu ») exprime le fait de se répandre, de se diffuser. Lors des joutes oratoires chez les Bapunu, le rhéteur interpelle parfois l'auditoire par cette formule traditionnelle : *Ná kodu ná kodu, tsángu mwa !* « D'un côté comme de l'autre, que la nouvelle se répande, se diffuse ! ». Sa forme redoublée **mwa-mwa** traduit selon les cas, la débâdade, la panique, une ambiance électrique ou une joie débordante. Syntaxiquement, il sert de qualificatif.

Exemples : 1) « *Si l'équipe nationale de football perd le match contre le Congo, ce sera mwa-mwa !* ».

2) « *Après la proclamation des élections, tout Kinguéle était mwa-mwa !* ».

3) « *La soirée dansante organisée par Georges était mwa-mwa !* ».

Conclusion

Courant dans les langues bantu du Gabon, le redoublement implique les principales catégories lexicales : substantifs, verbes, pronoms. C'est donc de toute évidence que ce phénomène linguistique est fortement sollicité dans la création de nombreux et divers mots et locutions typiquement nationaux. Loin d'être anodin, le redoublement permet aux Gabonais de se s'approprier la langue française et de briser les schémas classiques de la sémantique et du lexique de la langue de Molière. Cette appropriation linguistique commence par et aboutit à une réinvention. Ici, il s'agit de la réinvention du premier français (le français normatif autrement dit français de France) en un français autre comme le français-gabonais fait de gabonismes. On le voit bien, en la matière, la propension néologique localement marquée réside dans le lexique. Le lexique qui sert le gabonisme procède par composition, des fois libre (sans trait d'union), d'autres fois en union formelle (avec trait d'union). Cela n'est pas sans conséquence. La première conséquence est l'apparition dans le patrimoine usuel de la langue de la langue française, à tout le moins localement, de mots nouveaux. La deuxième conséquence est la propagande d'une pratique morphosyntaxique qui consiste à répéter un mot pour en faire un seul mot, donnant ainsi congé à l'opération arithmétique $1+1=2$ pour installer une égalité nouvelle $1+1=1$. La dernière conséquence est d'ordre sémantologique : le redoublement lexical emporte un impact sur le sens du mot. Il présage une mise en relief, une insistance sur l'action, sur l'état, sur le caractère qu'exprime le mot pris isolément. Ces conséquences qui ne sont pas exhaustives induisent éloquentement un truisme qui ne saurait se dédire : les langues gabonaises enrichissent le français ; le français enrichit les langues gabonaises.

Bibliographie

Bounguendza Dodo E. (2008) *Dictionnaire des gabonismes*, Paris, L'Harmattan.

Bounguendza Dodo E. (2013) *Dictionnaire du parler toli-bangando, argot des jeunes Gabonais*, Libreville, Les éditions Ntsame.

- Bounguendza Dodo E. (2016) « Le français dans les corps de défense au Gabon : esquisse d'analyse d'un inventaire lexical » in ALAC, Revue Scientifique Internationale, Libreville, Université Omar Bongo, Editions CUI-Gabon.
- Ditougou L. (2009) *On est ensemble, 852 mots pour comprendre le français du Gabon*, Libreville, Editions Raponda Walker.
- Dubois J. & alii(2007) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Ella E. M. (2014) « Adapter un dictionnaire du français standard pour un usage local au Gabon » in *Humanités gabonaises n°5*, Libreville,
- Idiata D.F. & Nadaillac L. (2012) *Dictionnaire Isangu-Français*, Libreville, Les Editions du CENAREST.
- Lemoine G-M (Sœur) (1994) *Petit Dictionnaire Français-Gisira-Ngosi*, Libreville, Multipress-Gabon.
- Mba Nkoghe J. (1991) « Le Gabon linguistique » in *Littérature gabonaise*, Notre librairie, Revue du livre, Afrique, Caraïbes, Océan indien, n°105, Paris, Clef.
- Mouele M. (2011) « Les racines bantu du français gabonais » in Mbaandza 1, *Revue d'étude et d'analyse francophones*, Libreville, Les Editions du CENAREST.
- Ondo-Mebiame P. (2008) « La formation des néologies en français gabonais : analyse d'un corpus tiré du journal « Le Scribouillard » », in *Revue Gabonaise des Sciences du Langage*, Libreville.
- Orango-Berre R. (2006) *Brouillard, fragments de lumière (chroniques et notes poétiques)*, Libreville, Editions Raponda Walker.
- Raponda-Walker A. (2012) *Dictionnaire français-omyènè - omyènè-français*, Libreville, Editions Raponda-Walker.
- Siouffi G. et Van Raemdonck D. (1999) *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.